

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 69 (1933)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LXIX^e ANNÉE
N° 13

24 JUIN
1933

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : JEAN DE LA HARPE : *Les difficultés du maître d'école et le milieu dans lequel il exerce sa profession.* — H. SPRENG : *La sélection des écoliers (fin).* — INFORMATIONS : *Cours officiels de langue allemande pour Suisses romands, à St-Gall.* — *Ve Camp des Educateurs, à Vaumarcus.* — *Moyens d'enseignement.* — CORRESPONDANCE : *Réponse à M. O. T. Hindlian.* — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Travaux manuels.* — JUSTE PITHON : *Rédaction : Un coiffeur.* — CH. LUGEON : *Géographie économique : Navigation.* — LES LIVRES.

LES DIFFICULTÉS DU MAITRE D'ÉCOLE ET LE MILIEU DANS LEQUEL IL EXERCE SA PROFESSION

Conférence donnée par M. Jean de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel, au corps enseignant primaire des Montagnes neuchâteloises réuni en conférence officielle sous la présidence de M. Antoine Borel, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, séance du 1^{er} juin 1933, à la Chaux-de-Fonds.

Mes chers collègues,

Les problèmes d'enseignement reviennent assez souvent dans vos conférences pour que je me dispense d'y insister une fois de plus ; vous êtes gavés d'école active, de méthodes nouvelles, etc. Permettez-moi de revenir à un problème plus « humain » qui s'est toujours posé et se posera toujours ; à savoir, aux rapports du maître avec les enfants, les parents, les autorités, avec le milieu collectif, en un mot où il exerce sa profession ; ne vous attendez pas à du nouveau, je n'ai pas de prétention à l'originalité. Ce que je tâcherai de vous apporter, c'est du vécu, le destin a voulu pour mon bien comme pour celui de mes étudiants, que je passe dix ans dans l'enseignement secondaire avant de franchir le seuil de l'enseignement universitaire dont les conditions sont foncièrement différentes.

Je ne puis songer sans émotion aux sept ans passés avec mes marmots de 10 à 12 ans, à ces petites têtes brunes ou blondes, à ces êtres frais et jeunes où toute impression pénètre profondément et se grave parfois de manière indélébile, surtout à cette confiance dont ils vous font grâce lorsqu'on sait la conquérir... C'est l'âge où le maître et la maîtresse jouissent, à leur insu parfois, d'une autorité presque surnaturelle ; quand, à table, au cours d'une conversation, le marmot tout reluisant de fierté, lance le mot fatidique : « La maî-

tresse a dit », on sait l'argument sans réplique ; cela équivaut presque au « il est écrit » des théopneustes.

Parfois un maître de talent peut avoir sur les enfants beaucoup plus d'influence que les parents eux-mêmes ; l'être humain a si grand besoin d'admirer, de vouer son culte à quelque chose, de donner sa confiance à quelqu'un qu'on s'étonnerait de ne pas trouver ce besoin chez l'enfant déjà ; l'instituteur a une tâche magnifique et difficile, puisqu'il prépare les générations qui demain constitueront la population active du pays ; c'est lui qui fournit à l'enfant ces instruments de la culture moyenne indispensable en notre civilisation compliquée ; c'est lui qui porte pour une forte part la responsabilité des générations futures et de leur adaptation à la vie du pays. Or, le pays fait pour son école publique de grands sacrifices, il y consacre la meilleure part de ses revenus ; il a donc déposé dans les mains de son corps d'instituteurs primaires une part de son destin et de son avenir : c'est un fait auquel certain « snobisme en gants jaunes », certains pseudo-aristocrates aux manies vieillotes ne peuvent rien changer et ne changeront rien.

Et pourtant, chers collègues, vous savez aussi que l'enseignement a ses grosses difficultés morales, non seulement techniques, qu'il y a des heures où l'épuisement d'une répétition sans relâche semble tarir jusqu'aux sources mêmes de la vie et de la joie, où les déceptions enfantent le découragement : on avait pensé donner sa vie et sa foi à quelque chose de grand, oui, vraiment ! Etre au nombre de ceux qui, comme Prométhée, insufflent la vie créatrice aux statues qu'ils ont modelées de leurs doigts... ; trouver une profession qui exigeât le don de soi pour la réalisation de fins plus hautes... Et l'on y mettait tout son orgueil, toute sa force, toute sa jeunesse !

Mais la lassitude est venue ; il faut subir les petitesses, parfois infernales, du milieu scolaire : collègues, commissions scolaires, jaloussies villageoises où le paysan, qui a la vie dure et l'horizon à fleur de terre, en veut au malheureux instituteur de son traitement et de ses vacances, parfois de son existence ; stupidités, sans méchanceté souvent, des autorités locales et de la Commission scolaire où l'on ne sait pas toujours faire la différence entre les conditions de l'enseignement et la politique locale ; lente et sûre usure d'un travail où l'on répète année après année ce que l'on fit l'an dernier.

Je me rappellerai toujours ce collègue plus âgé, aigri par la vie,

qui se prenait la tête des deux mains lorsque la cloche sonnait à la fin de la récréation, et disait mélancoliquement : « Dire qu'il faudra s'asseoir de nouveau derrière cette maudite fenêtre ! »

Et combien y en a-t-il de ces maîtres qui, dans l'intimité, vous avouent qu'ils sont las et fatigués, et que sur eux s'étendent déjà les grandes ombres mélancoliques de la déception, de la désillusion, de la lassitude ; qu'ils continuent à donner leurs leçons par habitude, parfois par nécessité, mais qu'ils sont revenus de toutes leurs illusions et que leurs vieux rêves gisent épars, en miettes, sur la terre froide et dure.

En voici un qui est détesté des élèves : il vient sombre et morne donner ses leçons ; il est exact, méticuleux, on dirait qu'il aime à mettre les mauvaises notes, à dire : « Paul, c'est mauvais !... » Les gosses qui le savent, lui font la vie dure, lui tendent tous les pièges, sont faibles aux examens de fin d'année. Il a maille à partir avec la commission scolaire qui lui reproche de multiplier de sottes punitions ; l'inspecteur laisse tomber les bras et hoche la tête quand il parle de lui, en disant : « Avec lui il n'y a rien à faire, on a tout essayé ».

Mais qui sait ce qui se passe derrière les yeux tristes, derrière le front bas et ridé de ce vieux serviteur devenu mercenaire : un ressort cassé, une renonciation intérieure à demi consciente, une grande désillusion.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que des cas extrêmes où l'on exagère à l'envi des attitudes qui, en fait, sont moins dramatiques et d'un prosaïsme semblable aux grisailles d'un hiver « pied-du-Jura ! »

Mais le maître a ses difficultés, variables, de la grande ville où l'on est perdu dans le gros tas, au village où l'on est un des deux ou trois points en vedette ; il a ses difficultés en classe au contact des élèves, chez lui ou à la porte de sa classe du fait des parents ; il a ses difficultés avec les autorités locales et scolaires... Je ne dis pas que les autres professions soient d'un rose printanier et que seul l'instituteur soit aux prises avec les difficultés que la vie distribue avec une générosité incontestable à tous les humains ; il a le grand avantage de connaître la sécurité, médiocre parfois, honorable tout de même ; il a les avantages et les inconvénients de tous ceux dont l'existence tient par un bout ou par l'autre à l'économie fonctionnarisée, sécurité, médiocrité, régularité, danger

du sommeil spirituel, mais aussi possibilité d'obscurs et magnifiques dévouements, œuvre à longue échéance.

Mais il n'est pas qu'un fonctionnaire : il participe de tous les métiers dont l'intérêt central réside dans le contact professionnel et permanent avec des êtres humains ; je n'exagère point les choses en disant qu'il a « charge d'âmes... » ; mais il connaît également toutes les difficultés propres à ce genre de profession.

Je me placerai donc successivement aux deux points de vue suivants : rapports avec les enfants d'abord ; rapports avec les parents, les autorités et le milieu social ensuite. (*A suivre.*)

LA SÉLECTION DES ÉCOLIERS

(*Fin*)¹

A ce propos, nous nous demandons pourquoi la question de la sélection des bien doués n'est pas encore sérieusement posée chez nous. Nos villes seraient-elles trop petites pour réunir un nombre suffisant d'élèves, constituant une classe spéciale de bien doués ? Nous ne le croyons pas. Aurions-nous peur ou honte, en vieux démocrates que nous sommes, de former, déjà à l'école, une véritable élite ?

Si en Suisse nous n'avons pas de classes pour élèves bien doués, comme c'est le cas depuis une douzaine d'années dans certaines grandes villes d'Allemagne, notre système ne présente pas moins une sélection à cet égard. En effet, nous l'avons dit déjà, l'accès aux classes supérieures n'est possible que moyennant un certain minimum de connaissances exprimées en notes.

Mais notre système actuel, à mon avis, présente un grave inconvénient : cette sélection des écoliers se place uniquement au point de vue scolaire et pourtant nous savons trop que dans la vie ce n'est pas le savoir livresque qui importe. Je m'explique : une mauvaise note dans une seule branche peut fermer à un élève l'accès à une classe supérieure. Un exemple : un élève est faible en latin, faiblesse due à un manque d'intérêt ou à d'autres motifs ; cet élève ne peut pas faire une maturité classique et, de ce fait, il doit renoncer à bon nombre de professions libérales. Cet exemple, plus fréquent dans la pratique qu'on ne croit au premier abord, nous fait penser à un défaut général de toute notre organisation scolaire. Souvent à

¹ Voir *Educateur* N° 12.

l'âge de dix ou douze ans, écoliers et parents doivent se prononcer pour telle ou telle direction d'enseignement, déjà décisive pour la formation professionnelle. L'école a donc procédé à une sélection qui nous paraît prématurée : elle s'opère beaucoup trop tôt.

La sélection des bien doués, telle que nous la trouvons chez nous, présente encore un autre inconvénient, assez important au point de vue moral et social. Je pense, il est vrai à des cas spéciaux : un élève possède une brillante mémoire, il obtient sans peine de bons certificats scolaires, passe d'une classe à l'autre sans difficulté et pourtant cet élève est peut-être d'une intelligence moyenne, toute moyenne même. Un autre cas, pratiquement plus grave : un écolier est intellectuellement bien doué, mais il a des défauts de caractère : il réussit à l'école, acquiert des diplômes universitaires, mais à cause de ses défauts de caractère, il sera un homme qui, socialement parlant, ne mérite pas de figurer dans l'élite de son pays.

La sélection des écoliers prête encore à une autre critique. Nous voulons parler de celle qui s'opère à l'entrée dans nos écoles professionnelles : l'admission est basée essentiellement et presque partout sur le savoir livresque, de sorte que ce sont les capacités intellectuelles, décelées par des compositions et des calculs qui jouent le premier rôle dans ces examens, alors qu'on devrait se baser sur les aptitudes manuelles, les plus importantes sans contredit, sans oublier le caractère. Pour un élève qui veut entrer dans une école de mécanique, par exemple, quelles sont les facultés les plus nécessaires ? Est-ce la grammaire, le calcul ? Non, avant tout ce sont les aptitudes et le caractère. La sélection pour les écoles professionnelles devrait donc être modifiée ou du moins complétée par un examen des aptitudes manuelles et de l'attitude générale des candidats.

Quelques mots d'un autre côté de la question de la sélection des bien doués, côté social celui-là. Nous voulons parler des *bourses*.

N'oublions pas, en effet, qu'outre la sélection scolaire proprement dite, il y a encore une sélection sociale qui oblige des écoliers bien doués à renoncer à leurs études, faute de moyens financiers. Dans cette sélection sociale, le problème se borne à l'obtention des bourses. Ainsi le résuma M. Herriot, à la Chambre des Députés en juin 1916 : « Le bénéfice de la sélection sera assuré aux enfants du peuple les plus modestes. C'est dans cette association des deux idées : égalité des classes dans l'instruction et sélection par le mérite que je vois

la formule d'avenir de notre démocratie et de notre enseignement. »

Je ne puis faire ici un exposé complet de la question des bourses¹. Cependant, laissez-moi souligner que toute sélection scolaire aboutit inévitablement à une question d'orientation et de formation professionnelles.

En conséquence, pour l'obtention des bourses, il s'agit de tenir compte d'autres facteurs que les seuls succès scolaires.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les méthodes de sélection.

Nous avons déjà fait allusion aux deux méthodes générales : l'une appliquée à la sélection purement scolaire, presque uniquement employée jusqu'à ces dernières années et que nous pourrions appeler : *méthode des connaissances scolaires* ; l'autre, celle des *aptitudes*, qui complète à notre avis la première. Nous savons tous que les succès ou les insuccès scolaires ne déterminent pas nécessairement une réussite ou un échec dans la vie pratique. Le rendement social d'un individu est en étroite corrélation avec ses aptitudes naturelles, son attitude générale, ses qualités morales. Ce rendement, cette valeur de l'individu dépendent moins du savoir acquis à l'école que de son savoir-faire dans la vie.

Nous avons vu que toute sélection scolaire aboutit à une sélection professionnelle. C'est une raison de plus de compléter la sélection scolaire par une méthode tenant compte des facteurs d'ordre moral et professionnel.

De plus, il faut distinguer entre la sélection par groupes, autrefois presque la seule en usage et la sélection par examen individuel, appliquée surtout depuis que la psychologie dite différentielle s'impose et elle s'imposera toujours plus.

Les méthodes connues de Binet-Simon, Rossolimo, Deaborn et d'autres encore peuvent être toutes classées dans les méthodes psychotechniques, qui sont des méthodes de psychologie appliquée.

Le but de ces méthodes est de classer les élèves non pas selon leur âge réel, mais selon leur âge mental.

Je me rends compte qu'en voulant compléter la sélection scolaire par une sélection plus générale touchant le caractère et toute la personnalité, je parle en psychotechnicien : résultat de ma déformation professionnelle !

¹ Pour plus de détails, voir H. Spreng : *La sélection professionnelle et son utilité sociale*, page 41.

Toutefois, j'espère avoir pu montrer qu'en préconisant de pareilles réformes, le but à atteindre est semblable à celui que poursuit le Cartel d'hygiène sociale et morale.

Bienne, mai 1933.

H. SPRENG.

INFORMATIONS

Cours officiels de langue allemande pour Suisses romands à St-Gall.

Le canton et la ville de St-Gall organisent cet été à l'Institut Dr Schmidt, St-Gall, des cours officiels spéciaux de langue allemande. Ces cours, uniques en leur genre dans toute la Suisse allemande, sont destinés aux élèves de tous les degrés qui désirent bénéficier d'un enseignement rapide et approfondi de la langue allemande. Ils permettent aux jeunes Suisses romands de faire en Suisse allemande un séjour aussi utile qu'agréable. Les cours ont lieu pendant les vacances et pendant l'année scolaire. Les participants aux cours annuels ont l'occasion de poursuivre leurs études jusqu'à la maturité et au diplôme commercial s'ils en font la demande.

Pour satisfaire à de nombreux désirs, des cours de vacances spéciaux, destinés aux instituteurs et professeurs de la Suisse française, auront lieu cette année. Les cours se donneront à l'Institut pour jeunes gens, Dr Schmidt, à St-Gall, qui renseignera.

V^e Camp des Educateurs, Vaumarcus

du samedi 5 au mercredi 9 août.

Programme du camp :

Samedi 5 août, de 16 à 19 heures. Arrivée. — Séance d'ouverture : audition littéraire et musicale.

Conférences du matin, à 8 h. 30 :

Dimanche 6 août : M. Pierre Jaccard, docteur ès lettres : « Henri de Montherlant, témoin des générations d'après-guerre ».

Lundi 7 août : M. Charly Clerc, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale : « Religion et littérature ».

Mardi 8 août : M. Claude Secrétan, professeur au Gymnase classique de Lausanne : « Les idées modernes sur la matière ».

Mercredi 9 août : M. Gabriel Bouttier, directeur du Séminaire de la Faculté libre de théologie protestante de Paris : « Gaston Frommel ».

Un soir : M. le pasteur William Cuendet, de Lausanne : « Albert Dürer et la Réformation » (avec projections lumineuses).

Mercredi 9 août, à 11 heures : Culte de clôture, M. Marc Du Pasquier, pasteur au Locle.

Chaque matin, à 6 h. 45, culte présidé par M. Henri Germond, pasteur à Echallens.

Tous les après-midi, dès 14 h. : Entretien avec les conférenciers du matin. Le reste de la journée sera disponible pour les bains, les promenades et les jeux.

Le soir : séances par cantonnement.

Moyens d'enseignement.— Nous avons reçu les *Cahiers 12 et 13 d'Enseignement pratique* : « La chimie dans nos ménages », par G. Tuetey et « Les leçons d'un vieux jardin », par Mlle Marthe Reymond ; nous y reviendrons.

Nous aurons aussi le plaisir de présenter à nos lecteurs un certain nombre de manuels de géographie, histoire, chant, etc., etc. qui tous présentent un grand intérêt.

CORRESPONDANCE

RÉPONSE A M. O. T. HINDLIAN¹

« C'est à résoudre les problèmes que les élèves moyens et faibles éprouvent des difficultés, je dirai insurmontables, en dépit de la bonne volonté de la plupart d'entre eux et de tous les moyens dont l'institutrice a usé (leçons supplémentaires pour les faibles, etc.) ».

Voilà, je pense, le nœud de la question : probablement les problèmes proposés sont-ils trop difficiles ? Puisque les élèves moyens n'arrivent pas à les résoudre, c'est que ces problèmes dépassent leur entendement.

Alors, sans classe mobile, pratiquons-en tout de même le système : donnons trois séries de problèmes appropriés aux trois groupes d'élèves, les faibles, les moyens, les forts !

Et chacun ayant une tâche à sa mesure, la confiance renaîtra.

Un moyen intéressant, qui stimule la plupart des élèves, c'est de donner le problème unique, mais avec des développements différents pour les divers groupes : les faibles n'ayant à résoudre qu'une première question, l'ensemble étant réservé aux plus forts ; beaucoup cherchent à pousser plus loin que la tâche imposée.

Plus généralement, en cette affaire comme dans tout ce qui concerne l'enseignement, le grand levier — l'unique — c'est l'intérêt. Le provoquer, s'il n'existe pas naturellement, l'entretenir, voilà le grand facteur de tout succès, et M. Hindlian le sait mieux que quiconque.

Chez nous, il ne manque pas de cancrels, bien entendu ; mais nous n'éprouvons pas de grandes difficultés dans l'enseignement de l'arithmétique. Les rapports annuels de nos Départements de l'Instruction publique, basés sur ceux des inspecteurs, constatent invariablement que les résultats en sont satisfaisants — ou très satisfaisants. C'est dire que nous ne nous en occupons pas d'une manière spéciale et qu'aucune enquête à ce sujet n'est envisagée.

Que M. Hindlian veuille bien agréer tous nos vœux pour le succès de ses efforts dans son œuvre de redressement !

A. ROCHAT.

PARTIE PRATIQUE

TRAVAUX MANUELS

La question de l'enseignement des travaux manuels a été étudiée déjà plusieurs fois dans des réunions du corps enseignant primaire de la Suisse romande. Des sociétés se sont organisées, spécialement pour introduire cet enseignement dans les écoles et le préparer dans des cours spéciaux donnés aux

¹ Voir *Educateur* N° 11.

instituteurs. Les gouvernements cantonaux ont pour la plupart inscrit les travaux manuels dans les programmes scolaires comme discipline facultative... et cependant, encore aujourd'hui, ces travaux ne sont enseignés que sporadiquement, bien que tout le monde soit convaincu de leur haute valeur éducative.

Tout récemment encore les maîtres primaires vaudois, après avoir longuement étudié la question de cet enseignement, ont émis des vœux tendant à la résoudre pratiquement. Des rapports très complets et riches en suggestions ont été discutés dans des conférences de district. Tous sont d'accord que les travaux manuels sont nécessaires à l'école parce qu'ils répondent à *un besoin d'activité chez l'enfant*.

Ce qui frappe dans ces discussions qui reviennent périodiquement c'est le divorce existant *entre les intentions et les réalisations pratiques*. Nous avons entendu des rapporteurs demander l'introduction à l'école des travaux *sur bois* et même *sur fer* et exhorter les communes à fournir les installations nécessaires. En voulant trop exiger, ne va-t-on pas se heurter à l'impossible ? Une installation pour une classe de travaux sur bois coûte au minimum 1500 fr. ! Quant aux travaux sur fer, ils présentent des dangers assez sérieux pour engager la responsabilité de l'instituteur et nécessiter en tout cas la même assurance civile que pour des apprentis.

Si l'on veut réussir vraiment à introduire les travaux manuels à l'école, ne vaut-il pas mieux se contenter d'un programme *moins ambitieux, mais réellement applicable* ? Chose curieuse, parmi ceux qui se font avocats de la menuiserie et de la ferronnerie à l'école, il y en a un bon nombre qui n'ont jamais pensé commencer avec leurs élèves des découpages de papiers lesquels n'exigent aucun frais d'installation et de matériel.

Partout où les communes ne pourront consentir à un subside un peu important il nous paraît préférable de renoncer aux travaux sur bois et sur fer et de se *limiter au cartonnage ou au pliage et découpage de papier*. Le programme est suffisamment vaste, voire même illimité ; il peut suffire au besoin d'activité manuelle de l'enfant.

Les sceptiques nous demanderont : Mais où prendre le temps ? Va-t-on allonger notre programme déjà surchargé avec des heures supplémentaires de cartonnage ?

Les protagonistes les plus ardents des travaux manuels reconnaissent que c'est en effet dans cette question d'horaire que gît la principale difficulté. Le corps enseignant, qui se plaint avec raison de la surcharge des programmes, consentira difficilement à se laisser imposer une ou deux heures de plus par semaine. C'est pour cette raison que les plus prudents conseillent d'utiliser les travaux manuels seulement « pour compléter et concrétiser les diverses branches : géométrie, calcul, géographie, histoire, sciences » (Bull. péd. romand du 17 juin 1933).

Mais en premier lieu, parmi les branches qui sont « combinables » avec les travaux manuels, ne faudrait-il pas nommer le dessin ? Cela est si évident que les carnets scolaires vaudois réunissent sous la même rubrique ces deux branches pour lesquelles une seule note combinée est prévue.

Celui qui suit le mouvement actuel en faveur de l'enseignement du dessin constate que ce dernier se dirige de plus en plus vers les travaux manuels

comme le montrent en particulier les méthodes viennoises, qui ont conquis en peu de temps une grande partie des écoles d'Europe.

Les travaux manuels doivent se combiner avec le dessin.

Imagine-t-on tout ce qu'on pourrait faire comme travail manuel dans les leçons de dessin sans diminuer la valeur « artistique » de celles-ci ? Il y aurait lieu évidemment de lutter tout d'abord contre des préjugés qui s'établissent par routine : *le dessin ne s'apprend pas seulement par le crayon* ; les découpages de papier, la linogravure, le tissage, etc., contribuent autant que le crayon à former l'œil et le goût de l'enfant ; nous dirons même qu'ils y contribuent davantage parce que ces nouveaux procédés techniques *suscitent un intérêt extraordinaire chez les élèves* (besoin d'activité manuelle) et qu'ils permettent de *renouveler* très heureusement l'enseignement trop souvent négligé du dessin.

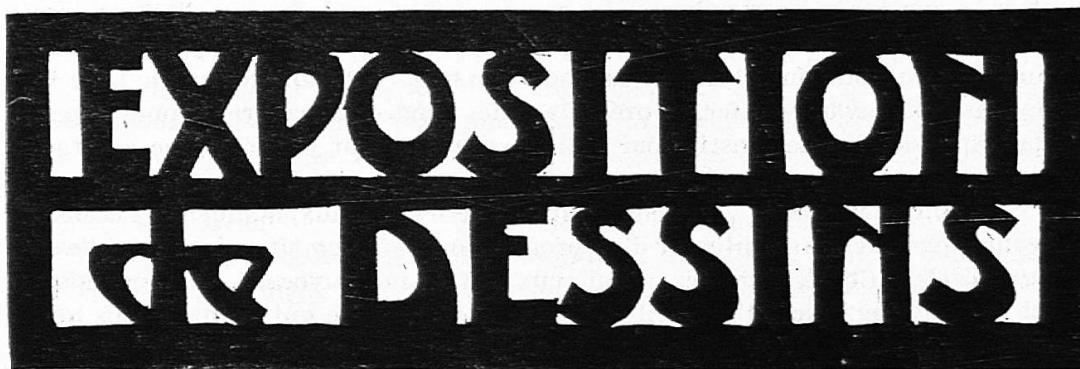


Fig. 1. — Exemple d'écriteau en papier ajouré. Toutes les lettres touchent au cadre. Les parties blanches sont ajourées.

Cet enseignement combiné du dessin et des travaux manuels que nous préconisons n'exige aucune heure supplémentaire, ni aucune compétence spéciale de la part du maître, il n'exige qu'un petit matériel de classe, dont le coût peut varier de 50 à 100 fr., et qui est acquis une fois pour toutes. C'est une somme que chaque école peut se procurer par une soirée ou par un subside communal. *Wo ist ein Wille, disent les Allemands, da ist ein Weg !*

Cette dépense peut être répartie sur plusieurs années comme aussi le programme. Voici le matériel qui nous paraît nécessaire à cet enseignement moderne du dessin.

Le matériel de classe.

Papiers de couleur pour les découpages de papiers.

Papier blanc ou gris uni, pour la linogravure.

Papier transparent et papier bleu pour le décalquage.

Feuilles de carton mince gris (N°s 2, 3 ou 4).

Papier « pochoir » pour les chablons.

Linoleum uni brun ou beige de 3 mm. d'épaisseur, encre d'imprimerie, un rouleau en caoutchouc pour toute la classe.

Gouges avec manches pour la linogravure (une par élève).

Plumes Redis en plusieurs largeurs avec porte-plumes (une par élève).

Plumes à découper avec manche (une par élève).

Colle d'amidon.

Un vaporisateur pour le travail au chablon et au pochoir.

Pinceaux ronds pour le pochoir.

Couleurs à la gouache ou à l'aquarelle en tubes.

Encre de Chine pour la plume Redis.

Une presse à copier pour la linogravure.

Terre glaise pour le modelage.

Ce matériel suffit pour renouveler l'enseignement du dessin en le combinant avec les travaux manuels. Une salle spéciale n'est pas nécessaire si l'on prend la

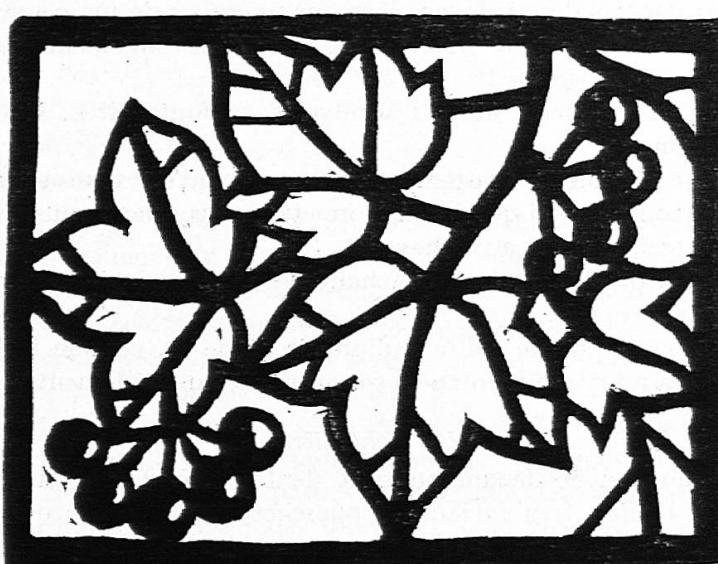


Fig. 2. — Exemple d'ornement ajouré. Les contours et les lignes principales sont dessinés de façon à toucher le cadre et à former un chablon solide, puis sont passés à l'encre de Chine avec une plume Redis N° 3. Tout le reste est ajouré. Un papier de couleur est finalement collé sous le chablon.¹

précaution de protéger les tables d'école avec des vieux journaux pendant les opérations de collage.

Pour le contrôle de ce matériel, spécialement celui des plumes, des pinceaux et des gouges, nous conseillons au maître de se procurer des boîtes plates (par exemple des boîtes de pastels vides) dans lesquelles il placera des listes creusées d'entailles. Les plumes ou pinceaux sont placés chaque fois dans les entailles. D'un seul coup d'œil, et sans qu'il soit besoin de les compter, les outils prêtés sont ainsi contrôlés par le maître après chaque leçon.

Ces conseils paraîtront tout d'abord sans intérêt, mais la pratique ne tarde pas à prouver qu'un contrôle *rapide* est nécessaire pour éviter un gaspillage de matériel et une perte de temps ; il existe et il existera toujours des élèves négligents et peu scrupuleux.

Ailleurs nous avons déjà montré comment on peut organiser des leçons sur la linogravure, sur les découpages de papier, sur l'emploi de la plume Redis. Pour être complet, il nous reste à parler des « plumes à découper » mentionnées dans le matériel de classe et qui nous permettront d'exécuter à l'école les *papiers ajourés* appelés aussi *chablons*.

R. BERGER.

LEÇON DE RÉDACTION

Vingt-unième sujet : « Un coiffeur ».

Lecture.*Le coiffeur.*

Son plat à barbe en sautoir, le magasin du coiffeur est le rendez-vous des élégances. Une crinière postiche que le temps arrose d'injures épand sur les arrivants ses bénédictions.

Le coiffeur est, depuis vingt ans, l'esclave de la rigoureuse asepsie. Il flambe méticuleusement ciseaux, rasoirs, tondeuses, peignes de métal. Il n'épargne le supplice du feu qu'à la troupe hérisée des brosses et, sur le véhicule de leurs soies gorgées de sucs transporte les microbes de ma chevelure jusqu'à celle du voisin. La serviette individuelle est d'une blancheur de lis, mais le peignoir collectif est jaune !

Quand on met le pied sur ses appuyoirs en fonte cirée, le coiffeur vous regarde sévèrement.

On accepte de lui le traitement rigoureux qu'on n'admettrait daucun autre. Il vous tourne ainsi qu'une marionnette, vous pince, vous tire les oreilles et finit par vous prendre aux cheveux.

On se venge passivement en jonchant de poils périmés le parquet luisant de sa boutique.

« Voyez caisse ! » dit le coiffeur d'un air digne et, comme il est seul dans le magasin, il va rendre la monnaie à son propre commandement, sur la tablette de cuivre.

Les dentellières.

Manon, Fanchon et Jeanneton sont dentellières. Leurs métiers sont des petits métiers ovales, très anciens, la planchette tout usée, toute polie, bien rembourrée ; les fuseaux sont luisants comme du métal, et les vieilles mains les font marcher avec une vélocité extraordinaire. Leur activité tient du prodige. Assises, le corps et la tête immobiles, ce sont leurs poignets fins, leurs mains sèches et les fuseaux luisants que l'on voit s'agiter en une folie de mouvement à donner le vertige. De cette agitation sort le tissu, léger comme une nuée, ajouré, orné, à peine chargé de feuillages, de fleurs, de rinceaux, d'arabesques, en lin, en soie, en or, en argent. Le tout exécuté en point de France, sur des modèles d'autrefois. Elles vont ainsi jusqu'à la fin du jour. Les mains ne s'arrêtent que lorsque les yeux n'y voient plus.

(Gustave Geffroy.)

Vocabulaire.

Noms : le salon de coiffure, la salle d'attente, des clients, des journaux illustrés, l'odeur des parfums, la parfumerie, le parfumeur, le fauteuil, la glace, un lavabo de marbre, un peignoir, une serviette, une coupe de cheveux, une tondeuse, des ciseaux, un peigne, de la brillantine, une brosse, une friction, un fer à friser, des ondulations, la barbe, un pinceau à barbe, le blaireau, le barbier, le savon, le rasoir, la moustache, une éponge, de l'eau de Cologne. le garçon coiffeur, l'apprenti, des flacons de parfums, des piles de serviettes, un vaporisateur, des cuvettes, des appuyoirs, des tiroirs, un tabouret à vis, la caisse, la caissière, la bonne-maison, le pourboire, le posticheur, la perruque, le perruquier, l'asepsie.

Verbes : attendre son tour, regarder un illustré, lire un journal, s'installer

dans le fauteuil, s'asseoir devant la glace, raser, savonner, repasser-affûter son rasoir, rincer les joues et le menton, couper les cheveux, tailler la barbe, manier les ciseaux, passer la tondeuse, humecter les cheveux, peigner, coiffer, brosser, sortir de chez le coiffeur.

Qualificatifs : des cheveux trop longs, une forte barbe, un client pressé, un salon bien installé, un coiffeur habile, aimable, poli, causeur, propre, des ciseaux, un rasoir aiguisé, affûté, une brosse douce, rude, aseptisée, désinfectée, un visage rasé, une barbe taillée, des cheveux coupés et parfumés.

Phrases d'élèves :

— Les coiffeurs sont tous les mêmes ; à chaque instant il faut qu'ils passent leur main dans leur tignasse arrosée de parfum.

— Il affûte son rasoir avec la paume de sa main.

— De l'autre côté du rideau, la coiffeuse tient une conversation tout en ondulant sa cliente.

Travaux d'élèves : *La boutique du papa Tzaut* (André B.).

Dans mon quartier, il y a une boutique de coiffeur tenue par le papa Tzaut. Un de ces jours derniers, j'y suis allé me faire couper les cheveux.

En entrant dans le salon, je respire une bonne odeur de parfums. A la salle d'attente, il y a plusieurs personnes. Assis dans un fauteuil, un client se fait raser ; je regarde le petit manège du coiffeur, car cela m'intéresse. Je le vois prendre un bol, mettre un peu d'eau dedans avec de la poudre de savon ; puis, avec son blaireau, fouetter ce mélange pour le faire mousser, puis en badigeonner la figure du patient pendant un bon moment pour assouplir la barbe. Alors il prend un rasoir qu'il passe sur un cuir, car il faut qu'il coupe bien, et il le promène sur les joues du client. Une fois que l'homme est rasé, le coiffeur prend une serviette avec une éponge mouillée qu'il passe sur le visage lisse pour en faire partir le savon ; puis, avec son vaporisateur, il asperge la figure du client pour le rafraîchir et pour couper les feux du rasoir. Le monsieur paye à la caisse.

Alors le barbier dit : « A qui le tour ? »

JUSTE PITHON.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE (Suite)

Navigation.

Bien que possédant la source de deux des plus grands fleuves de l'Europe centrale, le Rhin et le Rhône ; bien qu'envoyant une partie de ses eaux à l'un des plus importants fleuves navigables de l'Europe, le Danube, la Suisse ne possède pas une navigation fluviale qui mérite une longue étude (Penit, courant.)

Les cours navigables par la nature du sol sont :

Le Rhin, du Bodan à Schaffhouse.

L'Aar, de Brienz à Thoune, puis de Bienne à Wangen.

La Broye, de Morat à Neuchâtel.

La Thièle, de Neuchâtel à Bienne.

Autrefois. — Il n'en fut pas toujours ainsi. Autrefois, il existait un service de navigation sur le Rhin, du Bodan à Bâle et en aval; sur la Thur, dès Wein-

felden ; sur la Limmat, dès le lac de Wallenstadt ; la Reuss dès Lucerne ; l'Aar dès Thoune ; la Sarine dès Fribourg.

Cependant, les conditions offertes à la navigation n'étaient pas meilleures qu'aujourd'hui. Si l'on utilisait les voies fluviales mauvaises et dangereuses, cela tenait à l'état déplorable des routes, ou à leur absence.

Les marchandises étaient transportées à chars lorsque le cours d'eau était impraticable ; les bateaux vides étaient transportés par terre, ou retenus par des câbles dans les rapides, par des équipes de 10 hommes et plus qui cheminaient sur les deux rives. Remarquons en passant qu'on ne faisait que descendre le cours de la rivière, sans chercher jamais à la remonter. Au port d'arrivée, le bateau était vendu comme bois de construction ou bois à brûler. Le retour s'effectuait à cheval. C'était l'âge d'or des maquignons, qui vendaient cher au port d'arrivée ce qui avait été acheté à prix dérisoire au port de départ. Dès le XVI^e siècle, l'amélioration des routes favorise le « service postal ». Les cours d'eau sont de plus en plus délaissés. Le transport par eau ne se fera plus que sur les lacs.

L'introduction des bateaux à vapeur sur nos lacs (il y a 100 ans) n'a pas modifié de beaucoup la situation. S'il est vrai que 40 bateaux à vapeur ont transporté en 1930, sur les 17 plus grands lacs environ 12 000 000 voyageurs (dont 2 500 000 pour le Léman), on n'en peut pas moins affirmer que ce service de navigation est d'intérêt local, et qu'il ne réalise pas le but essentiel de toutes les voies de communication, qui est de relier entre elles des zones commerciales isolées, et en même temps de les rattacher à des voies plus importantes.

Le problème de la navigation fluviale. — Il y a 20 ans, ce problème vieux de plusieurs siècles, et toujours tourné en dérision, a été repris d'une façon *effective et systématique*.

Aujourd'hui, sa réalisation est une *question vitale* pour la Suisse. On ne dit pas : « C'est une question nationale », mais bien : « C'est *la question nationale* ».

Au point de vue économique. — L'après-guerre est pour tous les peuples la guerre économique sans pitié.

Pour triompher sur le marché mondial il faut que la Suisse fournisse des produits soignés à un prix qui permette de rivaliser avec l'étranger. Il faut que *le prix de revient soit réduit* au strict minimum.

L'emploi des forces hydrauliques tendra à ce but ; le moyen le plus efficace est dans la *réduction des frais de transport* des millions de tonnes de matières non périssables qui nous sont indispensables, ainsi que tout ce que nous exportons de produits manufacturés lourds ; disons : *le transport par voie d'eau* et la nécessité de créer un réseau fluvial et une marine marchande. Ceci ne sera possible que par la réalisation de la *voie navigable Rhin-Rhône et Rhin (Boden)-Danube*.

Au point de vue politique. — Si l'Allemagne reprend son ancienne activité dans le domaine de la navigation fluviale, et dans le sens où elle l'a entrepris, elle créera facilement la communication Rhin-Danube-mer Noire, donc Orient. Nul n'ignore que les formidables travaux exécutés avant et pendant la guerre mondiale l'ont dotée d'un réseau de voies de jonctions incomparable. Leur soudure avec le Danube, prévue, amorcée sur plus d'un point, fera inévitablement tomber notre pays sous la coupe économique de l'Allemagne.

Pour éviter ce danger, il faut réaliser la *navigation Rhin-Rhône*, et son complément : *le réseau suisse*.

Grâce à la bonne entente qui règne avec nos voisins de France, le problème de la navigation fluviale est près de trouver sa solution. Une génération prochaine verra notre pays dégagé des entraves mises par la nature à son expansion économique. La Suisse pourra « aérer largement ses 22 cantons par l'air vivifiant de l'Océan. » (M. Adrien Lachenal fils.)

Plaque tournante de l'Europe, la Suisse deviendra par l'exécution de ce programme *l'écluse centrale de l'Europe*.

Ce qui existe. — La navigabilité du Rhin jusqu'à Bâle est un fait accompli depuis plusieurs années. Mais les rapides d'Istein rendent le dernier parcours dangereux ; d'autre part, les barrages en épis lancés en travers du Rhin pour l'obliger à transporter ses alluvions rendent son cours très rapide.

Pour éviter ces obstacles, on a entrepris la construction du grand canal d'Alsace, canal latéral du Rhin, de Bâle à Strasbourg. La participation de la Suisse est de 80 000 000 fr. Huit barrages-écluses sont prévus. Le premier tronçon, canal de Kembs (7 km.) est terminé. Ses dimensions grandioses permettent de bien augurer des conséquences énormes dont bénéficiera le port de Bâle. 175 000 m³ de matériaux ont été enlevés.

Profondeur	Largeur du plafond du canal
Canal de Kembs	12 m.
Canal de Suez	11.50 m.
Canal de Panama	13 m.

(A suivre.)

CH. LUGEON.

LES LIVRES

GUSTAVE DORET : **Les Chansons de la Vigne**, pour une voix avec accompagnement de piano, chantées dans *La Terre et l'Eau*, pièce de René Morax. Edition Fœtisch, Lausanne.

Tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à l'une des représentations de *La Terre et l'Eau*, à Mézières, ont été frappés par la beauté simple de la musique écrite pour cette pièce par Gustave Doret. Ce sont des chœurs d'inspiration franche, de caractère tantôt vigoureux, tantôt délicieusement rêveur, qui soulignent certaines scènes et créent en quelque sorte l'atmosphère.

Gustave Doret a eu l'excellente idée de transcrire pour une voix avec accompagnement de piano ces chœurs dont la ligne mélodique est si bien dessinée et de les réunir en un recueil que vient de publier la maison Fœtisch sous le titre : *Chansons de la Vigne*.

Et ce sont bien, en effet, les chansons de la vigne, qui disent la joie de « La Vendange », l'entrain des effeuilleuses « Dans la vigne, vigne, vigne... », les amours de « La Fille du Vigneron », la rêverie du soir, après l'ouvrage, « Au jardin de mon père », l'aspect prometteur de « La Vigne en fleur », le bon moment passé à prendre un verre « Dans la cave au vigneron » !... On aura plaisir à retrouver ainsi, sous une couverture joliment illustrée, ces nouvelles chansons de la meilleure veine, auxquelles on peut dores et déjà prédire le succès et la vie des inoubliables chansons de la Fête des Vignerons.

Petit Annuaire de la Confédération Suisse pour 1933.

Toute personne peut obtenir gratuitement ce petit annuaire, aussi pratique qu'intéressant, édité depuis de nombreuses années par Chocolat Suchard S. A. et dont le succès s'affirme de plus en plus.

Ce calendrier, d'un intérêt national au premier chef, contient une foule de renseignements utiles sur l'histoire de la Suisse et ses cantons, sa géographie et sa politique. Son organisation administrative, ses autorités et ses institutions y sont traitées avec compétence. Les résultats du recensement fédéral de 1930 y sont aussi mentionnés.

Une carte générale de la Suisse et une notice sur chacun des 22 cantons accompagnée d'une petite carte, du costume national et des armes complètent ce charmant petit livre.

Pour les relations avec l'étranger, vous trouverez dans ce petit annuaire des renseignements précis sur le corps diplomatique et consulaire de la Suisse à l'étranger, ainsi que de l'étranger en Suisse. Non moins précieux sont les tableaux comparatifs des poids, mesures et des monnaies ; les tarifs postaux, des téléphones et télégraphes, abonnements des C. F. F., etc.

L'éditeur vous facilite l'acquisition de cet annuaire ; il suffit d'écrire son adresse exacte à l'intérieur d'une enveloppe vide de chocolat pure crème « Centenaire », et de l'envoyer, comme imprimé, affranchie de 5 cts, à « Chocolat Suchard S. A., Département Publicité, Serrières-Neuchâtel.

La radiodiffusion scolaire. — Publié par l'Institut international de Coopération intellectuelle, à Paris. 208 p. Prix : 20 fr. français.

Dans cet intéressant volume ont été consignés les résultats de la grande enquête que l'Institut international de Coopération intellectuelle a faite l'an dernier sur la question si actuelle de la radiophonie éducative. L'Institut avait déjà publié dans un de ses bulletins la première partie de cette riche étude comparative, en donnant un aperçu général des conclusions auxquelles arrivaient les experts consultés et en cherchant à dégager les principes et les directives qui peuvent être considérés comme représentant l'opinion de la majorité des éducateurs ; il y ajoute maintenant une deuxième partie traitant plutôt des expériences déjà faites et des résultats pratiques obtenus dans les vingt-cinq pays où l'enquête a été faite.

Pour la première fois, le problème de la radiodiffusion scolaire se trouve étudié dans son ensemble et exposé de telle façon qu'on puisse exactement se rendre compte de ce qui a été fait déjà dans ceux des principaux Etats qui ont mis la radiodiffusion au service de l'école.

Les experts sont unanimes à reconnaître que ce nouveau mode d'enseignement ne peut prétendre qu'à compléter et à illustrer le travail de l'école ; en aucune façon il ne peut tendre à remplacer les leçons ordinaires. Les méthodes préconisées sont d'ailleurs assez divergentes ; c'est là précisément ce qui confère à ce volume un si réel intérêt. Il sera maintenant possible à tous ceux qui, dans chaque pays, s'occupent activement de radiophonie scolaire, de comparer leurs propres expériences avec celles qui ont été faites ailleurs ; il ne peut en résulter qu'une émulation des plus profitables.

Un des aspects particuliers de l'enquête a révélé que la radiodiffusion, à l'école comme aussi de façon plus générale, pouvait utilement contribuer à répandre un esprit de bonne entente internationale. Quantité des suggestions émises dans le cours de ce substantiel ouvrage méritent assurément d'être retenues.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

PAVILLON DU LAC DE BRET

à 20 minutes de la gare de Puidoux. Sa vue, ses forêts, sa terrasse. Arrangements pour écoles, pensionnats et sociétés. Jeux de quilles. Jeux divers. Restauration à toute heure. Spécialités de saison. Truites et brochets vivants. M. A. Chaulmontet, nouveau propriétaire. Tél. 58 132

DENT DE VAULION

But de courses pour écoles et sociétés. Autocars

gare Croy-Romainmôtier, Vaulion, la Dent.

Prix spéciaux, s'adresser Auto-Transports, Vaulion, tél. 42.07. La Dent, restaurant, tél. 42.36

LAC LÉMAN

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des billets collectifs internes à prix réduits, comme aussi des billets collectifs aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac : 8 jours, Fr. 30.— ; 15 jours, Fr. 45.— ; 1 mois, Fr. 64.—, etc. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28,505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléph. 44.609.

HOTEL-RESTAURANT DE BRETAYE, CHAMOSSAIRE

Arrangements pour sociétés et écoles. Dortoirs. Prix pour enfants Fr. 0.30. Adultes Fr. 0.50. Lits Fr. 2.50. Restauration soignée. Prix très modérés. G. LUISIER, propr. Tél. 4089

FLÜELEN

au bord du lac

HOTEL-PENSION ST - GOTTHARD TÉL. 146

Grande salle et restaurant. Proximité train et bateau. Bons repas pour écoliers depuis Fr. 1.50, chambres depuis Fr. 2.-. Pension depuis Fr. 7.-. Dîner depuis Fr. 2.20. K. Huser-Etter.

COURS DE VACANCES POUR MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Organisés par le Canton et la Ville de St-Gall,
à l'Institut Dr Schmidt, St-Gall.

But des Cours :

Enrichissement des connaissances de la langue allemande.

Début des Cours :

18 juillet et 8 août.

Durée des Cours : 4 et 6 semaines,

Demandez renseignements plus détaillés et liste des pensions à la Direction des Cours
Direction de l'Institut Dr Schmidt, St-Gall.

J. A.

Cours de vacances

organisé par le Canton et la Ville de St-Gall à l'

Institut pour Jeunes gens Dr Schmidt

sur le ROSENBERG près **ST-GALL**

Etude rapide et approfondie de la langue **allemande**.

L'unique école privée suisse avec cours officiels. Tous les sports. Situation magnifique.

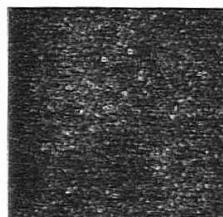
Prospectus par l'Institut Dr Schmidt, St-Gall.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

(sous les locaux de la Librairie)

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE



POUR TOUT

ce qui concerne la

publicité dans l'Edu-

cateur et le Bulletin

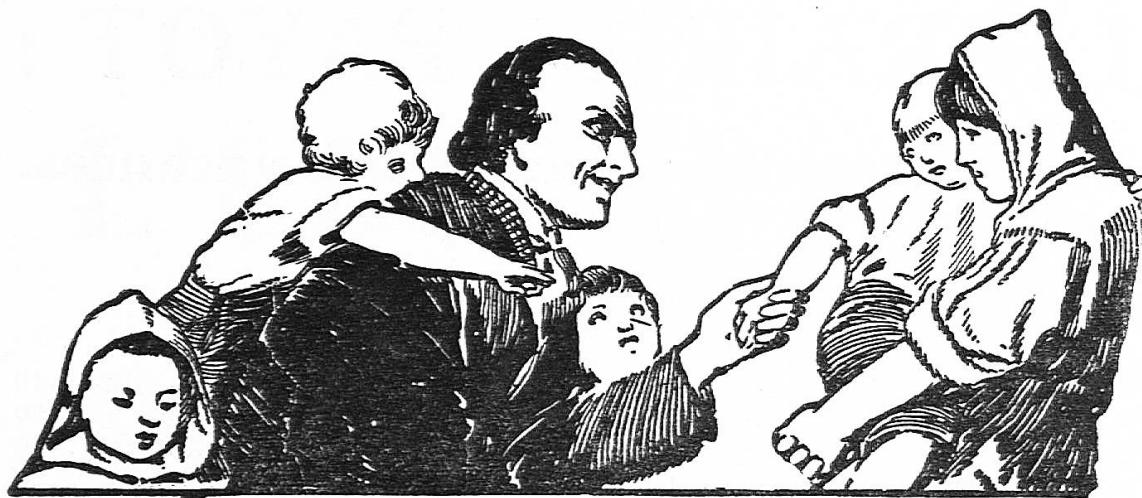
Corporatif, s'adres-

ser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE PICARD, 13

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

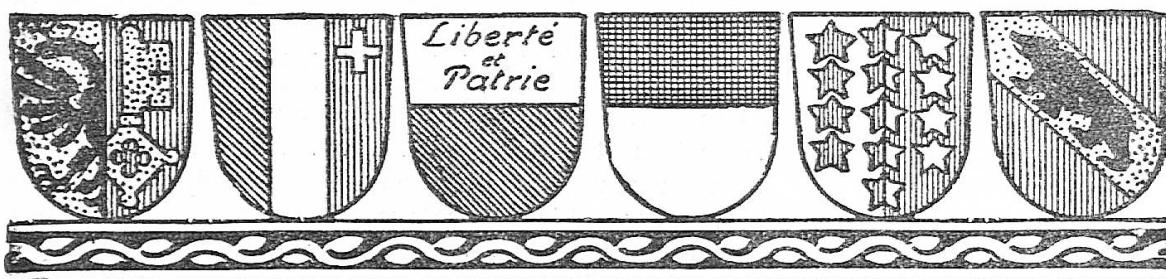
RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet	H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont	H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & CIE
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT :

Des idées pour vos lectures de vacances.

NOUVEAUTÉS

BAUM, V.	Arrêt de mort	Fr. 3.40
BELLOC, H.	Richelieu	» 5.30
BENOIT, P.	Fort-de-France	» 3.40
BLANCHOD, Dr F.	La randonnée africaine, . . . relié Fr. 10.—	» 7.50
BORDEAUX, H.	Le cœur de la reine Hortense	» 3.40
BOURGOING, J. de	Le fils de Napoléon	» 7.95
BUCK, P.	Vent d'est, vent d'ouest	» 3.40
BURTON, R. G.	Les mangeurs d'hommes	» 5.30
CHATEAUBRIANT, A. de	La réponse du Seigneur	» 3.40
CHENEVIÈRE, J.	La comtesse de Ségur	» 3.40
COLETTE	La chatte	» 2.75
CURWOOD, J. O.	L'homme de l'Alaska	» 2.75
DAVID-NEEL, A.	Au pays des brigands gentilshommes . . .	» 4.40
DELLY	Ma robe couleur du temps	» 2.75
DEMAISON, A.	Tropique	» 3.40
DUHAMEL, G.	Le notaire du Havre	» 2.75
DU VEUZIT, M.	L'homme de sa vie. — Vers l'unique . . .	» 2.75
FOLEY, Ch.	La grotte du Sphinx	» 2.75
GERBAULT, A.	L'évangile du soleil	» 3.40
GROSS, J.	Notre beau Valais	» 3.50
HILL, capt. G.	Ma vie d'espion	» 4.—
KENNEDY, M.	L'idiot de la famille	» 3.40
LACRETELLE, J. de	Les fiançailles	» 3.40
LIDDELL Hart, capt.	Les guerres décisives de l'histoire . . .	» 4.40
LUDWIG, E.	Lincoln	» 5.50
MARTIN DU GARD, R.	Vieille France	» 2.75
MAUGHAM, S.	Le fugitif	» 3.40
MAURIAC, Fr.	Le mystère Frontenac	» 3.40
MESTRAL-COMBREMONT, J. de	Vies données — vies retrouvées	» 3.—
MONFREID, H. de	La croisière du Hachich	» 3.40
MORAND, P.	Londres	» 3.40
NEMIROWSKY, I.	L'affaire Courilof	» 3.40
OPPENHEIM, Ph.	L'imposteur	» 2.75
PASTORELLI, Fr.	Servitude et grandeur de la maladie . . .	» 3.10
PRÉVOST, M.	Fébronde	» 3.40
RADZIWILL, princesse.	Nicolas II	» 4.40
RAMUZ, C. F.	Adam et Eve Fr. 8.— — Une main . . .	» 2.20
RATEL, S.	La maison des Bories	» 3.10
ROLLAND, R.	L'âme enchantée, IV. L'Annonciatrice, 2 vol. à	» 2.75
SMYTHE, F. S.	A la conquête de l'Himalaya	» 7.05
SUARES, A.	Marsih (Marseille)	» 3.40
TRILBY, T.	Bouboule en Italie	» 2.75
VULLIEMIN, B.	Le drame de la Belle-Escale	» 3.50
WEBB, M.	Sept pour un secret	» 3.40
	La flèche d'or	» 3.50